

que l'on donne aux efforts agresseurs des uns pour l'emporter, & aux défensifs des autres pour la garder, en même-tems que de l'empressement que l'on a d'en voir le terme.

Ce terme arrivé, par la conquête supposée faite de *Belleisle*, une seconde & grande expédition devra se faire encore, par les préparatifs recommencés pour la grande Flotte, qu'on avoit interrompus. On jette les yeux sur *Oleron*, Isle sur la Côte d'Aunis & de Saintonge, de la même étendue, à peu près, que celle de *Belleisle* & aussi défenduë par un Château bien fortifié. Les habitans y sont de très-bons hommes de mer. On y en compte environ 12000.

Pour la *Martinique* à conquérir, nulle tentative ne s'est faite encore par les forces que l'on tient dans l'*Amérique*; & du *Canada* soumis au pouvoir Britannique, l'on voit avec amertume à *Londres* que la jalousie se répand sur cette nouvelle possession, par ce qui suit. « Les Marchands Anglois établis à *Quebec* ont présenté un Mémoire à Mr. Murray, Gouverneur de cette Place *, pour se plaindre du tort que les articles 26, 37 & 48 de la Capitulation font à la Nation Angloise en général & à eux en particulier. Ces articles accordent aux Marchands François la liberté de transporter leurs pelleteries en France; mais on a oublié de limiter la quantité ou le tems, de sorte que ce commerce leur demeure comme avant la conquête du *Canada*, & ils ne courent d'autre risque que celui de la mer. Comme ils connoissent mieux le Pays que les Anglois, il est aisé de juger qu'ils se conserveront cette branche

* Il l'a envoyé à la Cour.